

90% de réussite
(Taux 2024.)

RÉFÉRENTIEL PÉDAGOGIQUE SSIAP 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes niveau 1)

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquérir les connaissances permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH). ➤ Acquérir les compétences permettant l'accès aux fonctions d'agent de sécurité incendie
Pré requis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante ➤ PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité ➤ Aptitude médicale sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois (modèle fourni)
Durée totale indicative	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 67 H + examen hors temps de déplacement
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation nécessitant un certificat médical d'aptitude
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pièce d'identité ➤ Certificat d'aptitude médicale ➤ Brevet de secourisme à jour
Participants	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 12 stagiaires maximum
Public	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toute personne souhaitant obtenir le diplôme SSIAP 1
Texte de référence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.
Délai d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscription définitive : 15 jours avant le début de la formation

Responsable Pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ M. Marc IBOT ➤ Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.
--------------------------------	--

Méthodes et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc • Support de cours individuel remis aux participants <p><u>LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe • Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation. • Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire • Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence • Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO² • Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement • Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées • Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents • Appareils émetteurs récepteurs • Points de contrôle de ronde • Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels • Alarmes informatiques • Téléphones • Registre de prise en compte des événements • Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses • Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce • Films, vidéos, CD Rom sur un sinistre réel
Débouchées professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Agent de sécurité incendie SSIAP 1 Possibilité d'évoluer dans des fonctions de Chef d'Équipe après 1607 heures de travail en qualité d'Agent de sécurité incendie
Recyclage	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recyclage triennal de 14 heures ou 21 heures pour la remise à niveau.
Agrément	<ul style="list-style-type: none"> ➤ N° agrément Préfectoral SSIAP 0036-2018

Objectifs intermédiaires	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	Durée
1 ^{ère} partie Le feu et ses conséquences	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Le feu ➔ Comportement au feu 	6h
2 ^{ème} partie Sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH 	17h
3 ^{ème} partie Installations techniques	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir ➔ Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie 	9h
4 ^{ème} partie Rôles et missions des agents de sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Connaître les limites de son action ➔ Effectuer l'extinction des faux naissants 	18h
5 ^{ème} partie Concrétisation des acquis	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Visites applicatives ➔ Mise en situation d'intervention 	17h

Evaluation		
Épreuve écrite	QCM de 30 questions	30 minutes
Épreuve pratique	Ronde avec anomalies et sinistre	15 minutes / stagiaire

Validation
Délivrance du diplôme SSIAP 1 si réussite à l'examen



FORMATION CONSEIL

« Le savoir commence par le partage »

Version	Date	REDACTEUR	VERIFICATEUR		APPROBATEUR
1	10/01/2025	ABG formation conseil	ABG formation conseil	Partners Concept	ABG formation conseil
		M. Marc IBOT	M. Marc IBOT	Mme. Mary BARABOTTI	M. Bruno BARABOTTI



ABG

FORMATION CONSEIL

« Le savoir commence par le partage »

